



## Le mot de l'équipe de rédaction : Votre avis nous intéresse

**L**e saviez-vous?...Notre petit bulletin d'information municipal a déjà bientôt 10 ans (sous la forme d'un mensuel) ! Quoi de plus légitime, de se poser quelques questions existentielles.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, les moyens de communication en tout genre ne cessent d'évoluer, on a pris l'habitude de « zapper », de « surfer » sur l'information. Notre « L'Osier Flash » réalisé et imprimé de la façon la plus artisanale qui soit, c'est-à-dire de A à Z par l'équipe municipale, à moindre coût, peut-il encore susciter de l'intérêt ? N'est-il pas désuet ?

Sa vocation est de mettre à disposition des habitants du village, de façon mensuelle, des informations pratiques concernant la commune, la communauté de communes, ainsi que d'autres institutions publiques. Voilà

l'objectif premier : que chaque osiérin, osiérine puisse disposer de ces informations sans avoir à aller les chercher. Par ailleurs il tente de rendre compte de ce qui se passe dans la commune, de la vie des associations.

Si nous sommes convaincus que « L'Osier Flash » a toujours bien sa raison d'être, nous nous interrogeons sur la forme, le fond, la périodicité actuels.

Nous vous proposons donc de nous apporter des retours et par là-même de participer à notre réflexion.

Vous trouverez en dernière page un questionnaire. Merci de nous le retourner, soit en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en le remettant à un membre de l'équipe municipale, avant le 31/12/2015. Votre avis nous intéresse !

---

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel** : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

---

## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Cette année la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 sera aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau monument aux morts, situé devant la mairie.

L'ensemble de la population est convié :

- rassemblement à 11 heures à la mairie
- discours
- dépôt de gerbe
- minute de silence

Un apéritif sera ensuite offert aux participants.

### Le comité des fêtes : programme

#### ➤ Soirée Beaujolais nouveau

Venez fêter le **BEAUJOLAIS NOUVEAU** avec le Comité des fêtes le **Samedi 21 Novembre à l'espace Bon Rencontre à partir de 19 heures.**

5 Euros (gratuit pour les - 5 ans) avec viande-charcuterie et fromage. Buvette pour les autres boissons.



#### ➤ Pour patienter en attendant le Père Noël

Le Comité des Fêtes, l'EHPAD de BON RENCONTRE, ainsi que le CCAS qui offre le goûter, invitent les enfants de la Commune et du personnel de la maison de retraite, **le 16 décembre à 15 H** à un spectacle saupoudré de p'tites histoires, tendres et craquantes, assaisonné de chansons gourmandes... de douceurs et de senteurs à deviner, voire à déguster ... Une aventure à partager ...

#### **Spectacle interactif et complice à partir de 3 ans**

Une création de Z'Elle et Compagnie  
A la plume Nelly Rochas et Sylvie Péju-Vierne

Sur scène : Nelly - Sylvie et Hugues  
Spectacle gratuit mais pour des raisons logistiques, il est nécessaire de s'inscrire [comitedesfetes@yahoo.fr](mailto:comitedesfetes@yahoo.fr) ou 0456337036



## Covoiturage : une initiative économique et écologique au village

### **Un couple d'habitants du village propose une solution de covoiturage pour se rendre à Grenoble**

L'idée de départ est simple : pour des raisons d'organisation, ils sont obligés de prendre chacun une voiture pour se rendre quotidiennement à Grenoble et à Meylan.

Se retrouver tous les matins et tous les soirs seuls dans leur voiture respective pour réaliser ce trajet, représente pour eux une aberration tant économique qu'écologique.

Ils souhaiteraient donc s'organiser avec d'autres habitants du village qui, comme eux, se rendent dans l'agglomération grenobloise chaque jour.

Bien sûr il faudra faire coïncider les horaires de chacun, mais de la bonne volonté devrait permettre d'y arriver !

Ce couple aimerait organiser un petit réseau de covoiturage au niveau du village et éventuellement des alentours, de façon à multiplier les chances de trouver, le plus souvent possible, une organisation qui convienne à chacun.

Voici les coordonnées de cette personne :

**Isalia Crosson Petmezakis**  
**0613960730**  
**isaliapetmezakis@yahoo.fr**



## La vie du village

Comme l'année dernière pour 2014, nous avons le projet de faire paraître prochainement un « L'Osier Flash Spécial année 2015 ».

A vos plumes : nous invitons donc d'ores et déjà les responsables des différentes associations à préparer un article, une photo, qui récapitule l'année (presque) écoulée.

Nous prévoyons une page dédiée aux nouveaux arrivants, mariages, naissances et décès.

A cette occasion, si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie :  
ndomairie@wanadoo.fr

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans ce bulletin, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.

Les articles et autres photos sont à nous faire parvenir pour le 15 décembre au plus tard.

### Loto du sou des écoles de Notre Dame de l'Osier- Chantesse- Vatilieu

Il aura lieu le samedi 14 novembre 2015 à 17h30 à la Salle polyvalente de Cras.

De nombreux lots sont à gagner : VTT, drone, repas au restaurant, bons d'achat, électroménager...

Tous les bénéfices seront reversés aux écoles de Notre Dame de l'Osier, Chantesse, Vatilieu

### Le coin des petites annonces

Des clés ont été trouvées : elles sont à réclamer en mairie.

## Message du Relais Emploi de Vinay



### Vous cherchez un emploi ?

Le RELAIS EMPLOI de Vinay vous propose :

- Aide et conseils personnalisés
- pour faire votre CV, vos lettres de motivation,
- préparer un entretien d'embauche,
- utiliser le site du Pôle Emploi ou pour postuler aux offres d'emploi

A votre disposition :

- Des postes informatiques
- pour faire vos recherches,
- déclarer votre situation mensuelle ASSEDIC
- pour consulter les offres.

L'animatrice peut aussi vous initier gratuitement à l'informatique.

**Tél : 04 76 36 76 16 ou bien 06 43 69 00 48**

**Ce service est financé par la Communauté de Communes de Vinay.**

### Horaires des permanences :

**VINAY** Pôle de service, 3 avenue Brun Faulquier  
Les après-midi du Lundi, Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30  
Le Mardi matin de 9h à 12h sur rendez vous

**SAINT QUENTIN SUR ISERE** Mairie Jeudi matin de 9h à 12h

**A CRAS** Salle des fêtes - Sur rendez-vous ou en accès libre  
3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h

## La maison des familles à Saint Marcellin

### Un espace ressource pour prendre soin de soi, de ses enfants et de son entourage

La maison des familles propose divers ateliers :  
rappel :

- *Jeunes et adultes* : L'atelier cuisine pour manger équilibré à moindre coût en se faisant plaisir. Cuisiner, c'est partager des savoirs, des savoir-faire et des bons moments...  
**Les mardis 18 novembre et 16 décembre** de 9h30 à 14h
- *Parent d'enfant* : des rencontres entre parents pour discuter et échanger sur les difficultés rencontrées, les trucs et astuces déployés par chacun...  
**Les jeudis 6 et 20 novembre et 4 et 18 décembre** de 18h30 à 19h30
- *Parent d'ado* : quand les rapports se tendent et que la communication a du mal à s'établir, il peut être utile de partager son expérience avec d'autres parents ou de solliciter l'accompagnement d'un professionnel. **Les mercredis 5 et 19 novembre et 3 et 17 décembre** de 18h30 à 19h30

**Les duos parent-enfant** : à partir de gestes familiaux, les duos partagent une multitude de moments agréables que chacun pourra ensuite emporter chez soi.

➤ *Papa, maman raconte-moi une histoire* :  
**mercredi 17 décembre** de 10h30 à 11h15 à la médiathèque de Chatte.

➤ *Les ateliers yoga* : **les mercredis 5/12/19/26 novembre et 3/10 décembre**

**Les conférences** : organisées par le service développement prévention santé social

6 novembre : projection « la bouteille à la mer » film débat en présence du réalisateur à 20h.

**Les permanences** : *Passerelle santé* :  
mercredi et jeudi de 14 à 17h / *Point virgule* jeudi de 14 à 17h

**Accueil public** : mardi de 13h30 à 18h /  
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h /  
jeudi de 14h à 17h

Tel : 04 56 33 30 20

**Une plaquette de présentation est disponible en mairie**

## Les élections régionales



### **Elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.**

Les élections régionales désignent les membres du conseil régional dans le cadre de la région avec des sections départementales. Les assemblées régionales sont élues pour six ans, avec renouvellement intégral.

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

### **Pourquoi vote-t-on en décembre ?**

En 2015, les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015).

Ainsi, au 1er janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

### **Au premier tour :**

La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (art. L338). Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant

obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

### **Au second tour :**

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour.

Seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le premier tour, à ceci près que la majorité absolue n'est plus requise.

La loi du 6 juin 2000 implique que les listes de candidats soient constituées selon un principe de parité stricte.

Les départements dont la population est inférieure à 100 000 habitants doivent disposer d'au moins 2 conseillers régionaux, contre 4 pour les départements dont la population est égale ou supérieure à 100 000 habitants.

### **Qui peut voter ?**

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

## La saison de chauffe arrive

### **Maux de tête, nausées, vertiges...**

### **Et si c'était une intoxication au monoxyde de carbone ?**

L'Agence Régionale de Santé souhaite rappeler quelques consignes et recommandations à suivre afin d'éviter ces intoxications.

Le monoxyde de carbone ne sent pas et ne se voit pas !

La plupart des intoxications surviennent dans l'habitat, principalement en hiver.

Les recommandations à respecter impérativement :

- Faire entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.

- Faire ramoner et vérifier les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié
- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion
- Ne jamais utiliser, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage.
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid.
- Aérer quotidiennement votre habitation
- Placer les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur

Pour en savoir plus : le site de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes :

[www.arsrhonealpes.sante.fr](http://www.arsrhonealpes.sante.fr)

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2015

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 07 novembre**            **ATELIER COUTURE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 07 novembre**            **ELECTION Lady Sud Grésivaudan** au gymnase municipal de Vinay à 20h30 avec un jury de célébrités. Soirée proposée par l'association TIN TAM ART
- 14 novembre**            **LE GRAND QUIZZ** à la salle des fêtes de Vinay, organisé par la commission municipale « culture et animation ». Ouverture des portes à partir de 19h30. Clôture des inscriptions à 20h00 pour permettre le démarrage du jeu à 20h00 Questions de culture générale sur des thèmes variés comme l'histoire, la littérature, le sport...pour petits et grands.  
C'est un jeu alternant les phases pour adultes ou enfants afin que tout le monde s'amuse. Tout le monde repart avec un lot.
- 14 novembre**            **LOTO DU SOU DES ECOLES** de Notre Dame de l'Osier, Chantesse, Vatilieu, à 17h30 à la Salle polyvalente de Cras. Voir en page 3
- 14 et 15 novembre**      **DES CHIFFRES ET DES LETTRES** à l'Albenc : tournoi samedi et dimanche
- 15 novembre**            **CONCERT** du groupe vocal vinois Manureva à 17h à l'église de Vinay
- 21 novembre**            **ATELIER COUTURE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 21 novembre**            **SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU** à Notre Dame de l'Osier organisée par le Comité des fêtes. Voir détails en page 2
- 22 novembre**            **LOTO** à l'Albenc organisé par le Sou des Ecoles à 14h à la salle des fêtes.
- 27 et 28 novembre**      **THEATRE : LA CARRIOLE FANTASQUE DE MONSIEUR VIVALDI** à Vinay à 20h30. Une pièce de théâtre musical de la Compagnie des Gentils, proposée par le Comité des fêtes de Vinay. Tarif : 12€ (réduit, enfants : 6€).
- 29 novembre**            **MARCHE DE NOEL** de l'AFIPAEIM section locale de Vinay de 9h à 18h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

### Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 novembre 2015** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

Questionnaire concernant « L'Osier Flash » à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à faire passer à un membre de l'équipe municipale avant le 31/12/2015 :  
Votre avis nous intéresse !

	Oui	Non
1. Lisez- vous « l'Osier flash » ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En entier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En partie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Y trouvez-vous des informations utiles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Si oui lesquelles ?.....		
.....		
3. La périodicité : quelle périodicité vous parait la plus adaptée ?		
-Chaque mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Tous les deux mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Autre.....		
4. –Les articles vous conviennent-ils ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Leur présentation vous convient-elle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Trouvez-vous les articles trop longs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Trop succincts ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Les sujets abordés vous conviennent-ils ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Qu'aimeriez-vous trouver dans « l'Osier Flash » que vous ne trouvez pas actuellement ?		
.....		
.....		
.....		
6. Vos suggestions, vos commentaires : .....		
.....		
.....		